



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 27 - Novembre 2016



**AMÉLIORATION DE L'HABITAT**  
Le programme « Isol Combles »... p 3



**VIE COMMUNALE**  
Les prix du concours des maisons fleuries... p 4

# INFOS PRATIQUES

## Vous arrivez dans la commune.

Un passage en mairie vous permettra de prendre contact avec les différents guichets, de vous inscrire sur les listes électorales, d'obtenir tous les renseignements utiles pour les différents services (état civil, urbanisme...). Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.



## Déchèterie : le moyen d'accès change à partir du 9 janvier 2017.



Le SIAVED nous informe qu'à compter du 9 janvier prochain, les usagers de la déchèterie devront présenter un badge « Pass'Déchets ». Pour obtenir ce badge, chaque particulier doit remplir un formulaire (ci-joint en annexe) et le retourner, accompagné des pièces justificatives demandées, au SIAVED - 5 route de Louches 59282 Douchy-les-Mines ou le remettre au gardien de la déchèterie.

Précision : le numéro invariant demandé sur ce formulaire correspond au numéro FIP figurant sur votre taxe d'habitation. *Pour tout renseignement : SIAVED ☎ 03.27.43.78.99 ou [www.siated.fr](http://www.siated.fr)*

## Accueils de Loisirs Sans Hébergement : Appel à candidature.

Pour les ALSH de Février, Pâques et Juillet 2017, la ville recrute des animateurs(rices) diplômé(e)s et stagiaires. Merci de bien vouloir déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 30 décembre 2016 au service Enfance-Jeunesse « L'Île aux Enfants » - rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert.



## Recensement militaire.

Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se présenter, dans le mois de leurs 16 ans, au guichet n°1 de la mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire (obligatoire pour les inscriptions au code de la route, concours, examens...).



**Restaurants du Cœur.** La nouvelle campagne 2016-2017 démarre le jeudi 24 novembre au local des Restos du Cœur - rue Jules Ferry.



**Permanences du Secours Populaire.** Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 le mardi 8 novembre pour la vente de chéquiers et le vendredi 25 novembre pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. *Contact : Mme LIBERT ☎ 06.09.43.82.82.*



**Secours Catholique.** En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.

**Le marché hebdomadaire.** A compter du 6 novembre prochain et à la demande des commerçants, le marché dominical sera installé Place Jean Jaurès (et non plus Place de la République). Le marché est présent chaque dimanche de 8 heures à 13 heures.



## Monoxyde de carbone : attention danger. Comme chaque année et en période hivernale, nous tenons à vous informer des dangers du monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion. Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Quelques gestes peuvent prévenir et éviter les intoxications qui peuvent être mortelles : avant l'hiver, faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations. Veiller toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage. Veiller également à une utilisation appropriée des appareils à combustion (pas de chauffage d'appoint en continu). Respecter les consignes d'utilisation et s'assurer de la bonne installation de tout nouvel appareil. **Maux de tête, nausées, malaise et vomissements peuvent être le signe de la présence du monoxyde de carbone dans votre logement.**



## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

# AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## Le programme « Isol Combles »

Nous tenions à vous présenter le programme « Isol Combles » proposé par le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis.

Instauré en juin dernier, celui-ci vise à donner un « coup de pouce » aux propriétaires occupants (pour les logements de plus de 15 ans et sous condition de ressources) pour la **réalisation de travaux d'isolation de combles**.

Ce programme se traduit par un accompagnement gratuit de l'Espace Info Énergie (EIE), le financement d'un audit énergétique et l'attribution d'une prime pour vos travaux d'isolation de combles à hauteur de **80 % du montant Hors Taxe du projet plafonnée à 902,50 €**. Cette aide peut être complétée éventuellement par les aides nationales (Crédit d'impôt, Éco prêt, Certificats d'Économie d'Énergie...).

A noter que les travaux doivent être **réalisés par un artisan** et la subvention est transmise sur facture acquittée. L'objectif, au-delà de l'aide attribuée, est de permettre des **économies d'énergie** et donc de diminuer le montant des factures qui sont liées au chauffage.

Enfin, l'enveloppe globale du Pays du Cambrésis étant de 100 000 €, ce programme peut accompagner 100 propriétaires sur l'arrondissement de Cambrai. Il faut donc faire vite, d'autant que le dispositif prendra fin en septembre 2017.

Alors, l'hiver arrivant à grand pas et les factures ayant tendance à s'envoler, n'hésitez pas !

Plafonds de ressources\* :

\*Critère retenus au 15/10/2016

Catégorie de ménages	Une personne seule	Deux personnes	Trois personnes	Quatre personnes	Cinq personnes	Six personnes	Personne supplémentaire
Plafond des ressources	26 144 €	34 913 €	41 986 €	50 687 €	59 627 €	67 200 €	7 496 €

Pour tout renseignement sur les modalités d'éligibilité, vous pouvez contacter l'Espace Info Énergie au 03.62.53.25.18 ou vous rendre à une permanence de l'EIE. La prochaine aura lieu en mairie le lundi 28 novembre de 14h à 17h (sur rendez-vous au 03.62.53.25.18).

## JEUNESSE

### Le permis en poche : roulez jeunesse !

Nous avons évoqué les modalités d'obtention de l'aide municipale au permis de conduire destinée aux jeunes (18-25 ans) dans le dernier numéro de votre bulletin. Aujourd'hui, nous souhaitons vous apporter le témoignage de deux jeunes avesnois. Situation sympa, Alix et Thomas sont frère et sœur et ont bénéficié tous les deux de cette aide. Aujourd'hui, ils ont décroché le permis de conduire. Nous les félicitons et nous les remercions de nous faire partager leur expérience.



**Alix MATHIEU** : « Je suis en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (Maths Physique) et j'ai préparé mon permis l'année dernière. J'ai d'abord passé le code durant l'été 2015 et j'ai effectué une trentaine d'heures de conduite à partir de septembre. L'aide proposée par la mairie m'a été très utile puisque la vie étudiante a un coût et le permis en fait partie. En contrepartie de cette aide financière, j'ai participé au service du vin d'honneur d'une cérémonie municipale organisée à l'automne 2015 ».

**Thomas MATHIEU** : « Je suis étudiant à ELISA Aerospace (École d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales) située à Saint-Quentin dans l'Aisne. Cet été, je devais réaliser un stage ouvrier de deux à trois mois pour mon école, et il me fallait pour cela passer mon permis de conduire avant, afin de faciliter mes déplacements. J'ai donc pris des leçons de conduite. Pour aider au financement de cette formation, je me suis

renseigné sur l'aide au permis proposée par la mairie d'Avesnes-les-Aubert. En échange d'un service d'intérêt général rendu à la commune, la mairie offrait une somme substantielle pour aider à financer le permis de conduire.

Je me suis porté volontaire auprès de M. Laurent MAILLARD, Adjoint au Maire, qui m'a proposé de venir faire le service à la salle des fêtes un week-end. J'ai accepté. Je remercie la Mairie pour cette

aide qui m'a permis de passer l'examen du permis et de l'obtenir au premier essai, et ainsi d'avoir pu réaliser mon stage sans difficulté pour me déplacer ».



## Le recensement de la population 2017

L'INSEE nous a informé de la tenue du recensement officiel des habitants de notre commune en 2017. Cette enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Ce recensement est important pour notre commune.

De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements. Le recensement de la population consiste à faire le dénombrement de la population d'une commune. A échéances diverses, chaque commune est concernée et il est obligatoire. Pour Avesnes, le dernier recensement remonte à 2013.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro.



## Les mains vertes récompensées

Réunis en mairie le 22 octobre, la municipalité a exprimé ses plus vifs remerciements aux participants du concours des maisons fleuries 2016. Ce concours des maisons fleuries est ouvert chaque année aux habitants de notre commune.

La remise des prix fut avant tout un moment de convivialité et de sympathie. La municipalité a ainsi remercié chaleureusement les participants qui, à travers leur passion et leur engagement, participent à égayer et embellir notre charmante commune.

Car avant d'être un concours, c'est avant tout un moment de partage et de don de soi où, et comme l'a rappelé Monsieur le Maire, « *tout le monde y gagne* » et qu'il s'agit avant tout « *de se faire plaisir en faisant plaisir* ».



Nous remercions très sincèrement et très chaleureusement tous les participants :  
Valérie Gernez, Marie-Jeanne Leducq, Anne-Marie Henaff, Eline Lesamber, Magali Soufflet, Marie-Thérèse Pamart, Yvonne Baillieux, Maryse Delcambre, Christian Josse, Virginie Pamart, Jeannette Lefebvre, Monique Coupeze, Claudette Blondiaux, Ludivine Goannis, Yvonne Sorriaux, Marie-France Bécart, Marie-Claude Pavot, Joël Leducq, Jennifer Bruggeman, Evelyne Gérard, Marie-Thérèse Dagneaux, Véronique Vandamme et Catherine Flavigny.



## Refonte de la liste électorale

La prochaine refonte de la liste électorale aura lieu début 2017, juste avant les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 et législatives des 11 et 18 juin 2017.

Cette refonte a pour effet de classer tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **C'est cette nouvelle carte (accompagnée d'une pièce d'identité) qui sera à présenter pour les scrutins de 2017.**

Aussi, afin d'éviter tout litige lors du prochain scrutin, nous vous invitons à vous rendre en mairie avant le 31 décembre 2016 dans les situations suivantes :

- Si vous avez emménagé à Avesnes-les-Aubert et que vous n'avez pas demandé votre inscription sur la liste électorale.
- Si vous avez changé d'adresse au sein de notre commune et que vous n'avez pas eu l'occasion de le signaler.
- Si vous avez 18 ans en 2016 et que vous ne vous êtes pas fait recenser pour la Journée d'appel (J.A.P.D.).

Dans ces cas, nous vous prions de vous munir d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité afin que puisse être vérifiée la mise à jour de votre adresse sur la liste électorale et assurer le bon acheminement de la nouvelle carte électorale.

### Le saviez-vous ?

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur la liste électorale. Cette liste électorale est permanente mais fait l'objet d'une révision annuelle qui est effectuée par des électeurs avesnois, membres de la commission administrative de révision de la liste électorale et ce, pour chaque bureau de vote.

La commission administrative de révision avesnoise est composée de délégué(e)s désigné(e)s par le Préfet et le Tribunal de Grande Instance. Chaque commune est dotée d'une commission. Pour Avesnes, les membres sont M. Jean-Jacques Canonne, M<sup>me</sup> Christiane Sorreaux (non présente sur la photo), M<sup>me</sup> Viviane Caillard, M<sup>me</sup> Michèle Philippe, M. Jean-Marie Delacourte et M<sup>me</sup> Claudine Canonne. Cette fonction est

bénévole et nous les remercions pour leur implication citoyenne.

Ils ont pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie ; de constater les changements d'adresse d'électeurs déjà inscrits ; d'examiner la liste nominative établie par l'INSEE en vue de procéder à l'inscription d'office des personnes de dix-huit ans ; de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale et de procéder, le cas échéant, à des radiations d'office.

Il faut savoir qu'en la matière des règles strictes sont imposées par la loi ; règles qui s'imposent à la Municipalité, à la Commission et aux électeurs.

C'est pourquoi, les membres de la

commission peuvent, dans le cadre de leurs attributions, aller à votre rencontre pour vous demander, s'il le fallait, des renseignements complémentaires.

Si tel était le cas, nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



## BELLE INITIATIVE

### Le 3 décembre : le Téléthon à Avesnes



Le Téléthon, c'est un élan populaire unique. Il donne à l'association AFM-Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie. Chaque premier week-end de décembre, il rassemble 5 millions de Français, 200 000 bénévoles et 70 partenaires

nationaux dans toute la France, y compris en outre-mer. Cette année, un comité organisateur composé d'une dizaine d'avesnois et aidé par la coordination 59h de l'AFM-Téléthon porte cette belle initiative dans notre commune.

Le moins que l'on puisse dire c'est que la journée du samedi 3 décembre sera riche en animations. Le village Téléthon s'installera à la salle des fêtes avec des démonstrations, des stands, une buvette et de la restauration rapide de 8h à 23h.

Au programme : randonnée cyclo et pédestre, concert de la Chorale Arpège, défilé de l'Harmonie Batterie, lâcher de ballons, initiation et démonstration d'arts martiaux, chants, vente de jacinthes, boutique Téléthon, spectacle de danses, démonstration des majorettes, pétanque, initiation et démonstration de Country, cours de Zumba, et bien d'autres choses...

Le programme détaillé de cette journée sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

**Venez nombreux, vous mobiliser et soutenir cette chouette action !**



# RÉTROSPECTIVE

## Retour en images



Les travaux d'enfouissement des réseaux, rue Henri Barbusse, touchent à leur fin. Pour mémoire, cette phase de travaux d'environ 550 mètres linéaires, était le prolongement de ce qui avait été fait de la place Jean Jaurès au Collège. Ces travaux contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'embellissement de cette entrée de ville.

Le montant total de ces travaux s'élève à 160 159

€ HT. La municipalité a obtenu des subventions du Syndicat Intercommunal De l'énergie du Cambrésis (SIDE), d'ERDF et du Conseil Départemental du Nord.

Les travaux de pose des caméras de vidéo-tranquillité ont commencé en octobre. Pour rappel, cette installation se fait sur deux sites : derrière le centre de tri postal et derrière la mairie.



Des travaux de réfection et de sablage du pignon de la mairie ont été réalisés par la brigade du Patrimoine de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis.

Ces brigades du patrimoine ont la mission de mettre en valeur les biens communaux. Leurs interventions se font exclusivement sur des bâtiments publics (chapelles, mairies, écoles, monuments aux morts...).

Ce service est particulièrement précieux pour les communes qui n'entreprendraient pas ces chantiers sans l'aide des brigades de la 4C.

Nous pouvons remercier la 4C pour ce service.

La 3<sup>ème</sup> et dernière phase du changement de canalisations d'eau potable effectuée par NOREADE dans la rue Sadi Carnot est en cours de réalisation.



La bourse aux jouets, aux vêtements et aux livres de l'Amicale du Personnel Communal Actif a rencontré un vif succès grâce à ses 56 exposants réunis à la salle des fêtes.



La 1<sup>ère</sup> newsletter est sortie  
Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner à la newsletter municipale :

- Sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr),
- Par mail à [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr),
- Grâce au bulletin disponible en mairie.

## Rendez-vous commémoratif

**11 NOVEMBRE 2016 :**  
**98<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**



Illustration du wagon dans lequel fut signé l'Armistice du 11 novembre 1918 entre l'Allemagne, la France et ses alliés, dans la forêt de Compiègne (Oise).

Le vendredi 11 novembre se tiendra la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918.

Vous êtes invités à assister à cette cérémonie, qui se déroulera selon le programme suivant :

- Rendez-vous à 9h15 sur la Place Jean Jaurès,
- Défilé,
- Dépôts de gerbes et recueillement au Monument aux Morts,
- Discours à la salle des fêtes.

Le devoir de mémoire est un enjeu plus que jamais essentiel et la municipalité y attache une grande importance.

## Rendez-vous associatifs



**VOUS PROPOSE**  
**LE MARCHÉ DE NOËL A REIMS**  
**LE MARDI 20 DECEMBRE 2016**



**7 h 30 DEPART PLACE D'AVESNES-LES-AUBERT**



**9h petit-déjeuner**

**10 h 45 visite et dégustation**  
A la découverte de l'authenticité du Champagne Delphine et Olivier pourrons vous expliquer, par une visite, les différentes techniques artisanales pratiquées et dont le but est le vin puisse refléter le terroir qui lui est propre.  
Cette terre crayeuse donne des vins parfumés dégageant différents arômes selon l'exposition, le cépage et bien d'autres facteurs...  
Un oenologue accompagne Delphine dans sa recherche de l'authenticité. C'est l'objectif premier



**12h 45 repas à l'Auberge de campagne LA FERME DE PRESLES**

Menu (boissons comprises)  
Terrine aux deux saumons (maison)  
Filet mignon à la moutarde de Reims  
Salade de saison  
Plateau de fromages  
Dessert de Presles



**PRIX ADHERENT : 38 € / INVITE : 40 € dernier délai 16 décembre**  
Inscriptions : GLACET Jean François 06.22.67.73.26 / mail : [jfglacet@gmail.com](mailto:jfglacet@gmail.com)  
NOLIN Yvette 06.76.82.09.24

**AVESNES-LES-AUBERT** ARTS ET CULTURE  
Les uns pour tous !

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016**

**17h - Salle des Fêtes**  
*Ouverture des portes à 16h30*

**Arts & Culture, Loisirs pour tous !**  
en partenariat avec la Municipalité d'Avesnes-les-Aubert  
vous propose un :



**SPECTACLE PATOISANT**

Par la troupe du  
**« Pas d'la l'eau »**  
dans  
**"QUÉ VOYACHE !!!"**



Philomène, Alfreda et leurs amis ont décidé de s'offrir une croisière où ils pourront rencontrer une star mondiale. Leur budget étant serré, ils se retrouvent en classe "Bouée".  
Mais que leur réserve ce voyage ?  
Sera-t-il à la mesure de leurs espérances ?

**Entrée : 5 € - Gratuit pour les - de 12 ans accompagnés**  
**RÉSERVATIONS :**  
**03.27.37.17.49 ou 03.27.78.51.38**

# RENDEZ-VOUS

**Avec la Ressourcerie d'ACTION, préparons Noël !**

Le Hangar « Ressourcerie » d'ACTION  
organise une brocante  
**le dimanche 6 novembre 2016**  
de 10h à 18h sans interruption  
Avec animation et petite restauration sur place !

*Des centaines d'articles de seconde main à partir de 1 €,  
n'hésitez pas, venez y faire des affaires !  
(en cas de mauvais temps, espace couvert prévu)*

**LE HANGAR RESSOURCERIE**

7 rue du 19 Mars 1962 à Avesnes-les-Aubert  
ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
Courriel : [action.ressourcerie@orange.fr](mailto:action.ressourcerie@orange.fr) ☎ 03.27.82.29.82  
Site web : <http://lehangarressourcerie.association-action.org>



# AGENDA

**Samedi 5 novembre :**

**REMISE DES PRIX ET REPAS ANNUEL DES PÊCHEURS AVESNOIS.** A 19h à la salle des fêtes.

**Dimanche 6 novembre :**

**BROCANTE DE LA RESSOURCERIE D'ACTION.** De 10h à 18h au 7 rue du 19 mars 1962.

**Vendredi 11 novembre :**

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE.** Rendez-vous sur la Place Jean Jaurès à 9h15.

**Dimanche 20 novembre :**

**THÉÂTRE PATOISANT « QUÉ VOYACHE »** organisé par « Arts et Culture, Loisirs pour tous », en partenariat avec la municipalité. A la salle des fêtes à 16h30. Entrée : 5 €.

**Samedi 26 novembre :**

**SAINTE CÉCILE.** Réception destinée aux associations musicales avesnoises et organisée par la municipalité. A la salle des fêtes à 19h.

**Samedi 3 décembre :**

**TÉLÉTHON.** Animations toute la journée. Venez nombreux !

# NOS PEINES

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**MOLLET** Florence, 45 ans, 97 rue Sadi Carnot.

**LEGROS Veuve GERNEZ** Jeanne, 94 ans, 30 rue Louise Michel.

**DUEZ Épouse DUEZ** Lucienne, 78 ans, 11 rue Maurice Thorez.

**DUPUY** Daniel, 78 ans, 31 rue Henri Barbusse.